L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 17 MAI 1887

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 21 mai.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 28 mai.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 4 juin.
LA NORMANDIE, Kersabiec, samedi, 11 juin.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) .... $80 $100 et $120
Deuxième classe $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 18 mai à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,
sortira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine $40
Entrepont 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

Ligne régulière du haut de la côte

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et aux les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION.
Part tous les Lundis et Jeudis, à 5 heures p. m.

DANUBE.
Part tous les MARDIS et JEUDIS, à midi.
1er sept B. RIVET, Agent.

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer Héroïne,

A partir du 3 mai 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, rue des Champs Elysées, comme suit.
Les Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing à .... 1 p. m.
Les Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, les samedis prolongeant sa course jusqu'à Old Landing à .... 4 p. m.

EXCURSIONS.
Les Mercredis pour Mandeville et Old Landing à .... 8 a. m.
Les Dimanches pour Mandeville et Old Landing à .... 7 a. m.
Les Mercredis pour Mandeville et Madisonville à .... 6 p. m.
Les Dimanches pour Madisonville directement à .... 6 p. m.

DE RETOUR.
Le bateau quittera Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à .... 5 a. m.
Old Landing les mardis et vendredis à .... 6 a. m.
Old Landing les mercredis et dimanches jours d'excursions à .... 3 p. m.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix du trajet aller et retour les jours d'excursion $1. Moitié prix pour les enfants.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent.
1er mai— No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Heures de départ et d'arrivée du Chemin de fer Pontchartrain.

Train No.	Départ Jonction Pontchartrain	Train No.	Départ Milneburg
2	5 30 a. m.	1	5 00 a. m.
4	7 00 a. m.	3	6 30 a. m.
6	8 00 a. m.	5	7 30 a. m.
8	9 30 a. m.	7	8 30 a. m.
10	10 30 a. m.	9	10 00 a. m.
12	11 30 a. m.	11	11 00 a. m.
14	1 00 p. m.	13	12 30 p. m.
16	2 00 p. m.	15	1 30 p. m.
18	3 00 p. m.	17	2 30 p. m.
20	3 30 p. m.	19	3 00 p. m.
22	4 00 p. m.	21	4 00 p. m.
24	4 30 p. m.	23	4 30 p. m.
26	5 00 p. m.	25	5 00 p. m.
28	5 30 p. m.	27	5 30 p. m.
30	6 00 p. m.	29	6 00 p. m.
32	6 30 p. m.	31	6 30 p. m.
34	7 00 p. m.	33	7 00 p. m.
36	7 30 p. m.	35	7 30 p. m.
38	8 00 p. m.	37	8 00 p. m.
40	8 30 p. m.	39	8 30 p. m.
42	9 00 p. m.	41	9 00 p. m.
44	9 30 p. m.	43	9 30 p. m.
46	10 30 p. m.	45	10 00 p. m.
48	11 30 p. m.	47	11 00 p. m.

C. MARSHALL, Président.
J. W. WATSON, A. M. T.
15 mai—1 a JOHN KILKENY, D. P. A.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée		Départ	
No 1	7.00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6:25 P. M.	No 4	8:00 A. M.
No 5	10:00 A. M.	No 6	3 45 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les flag stations.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. R. V. et M. Les trains Nos 1 et 2 correspondent à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
Les trains 3 et 4 vont de la Nlle-Orléans à Greenville.
Des "Pullman Buffet sleepers" accompagnent les trains de la Nlle-Orléans à Louisville Ky., aussi "Pullman and Monarch Sleepers", entre la Nlle-Orléans, Little Rock et Fort Smith, et "Pullman sleeper" de la Nlle-Orléans à Vicksburg.
JOHN BRADLEY, Agent Général
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
4nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N-Orléans
No 50 Local...8 10 a m	No 19 Califo'a.7.40 a m
No 20 Califo'a 7 30 p m	No 51 Local..6.20 p m

Chars-dortoirs entre New-Orléans, Houston et Galveston sans changement, et avec un changement à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass Agt.
17 mai—1an

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

LA FARINE DUTAUT
Est le meilleur Aliment des Enfants
35 ans de succès.—Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très bien; n'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. Vente en gros: Mme DUTAUT, à Choisy-Paris. New-Orléans: FOUGERA; St-CYR-FOURCADE, 215, Canal-Street; LYONS & Co, 42, Camp Street.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Randall's Carriage Repository,
162 GRAVIER ST., NEW ORLEANS.
Carriages | Buggies | Harness
Bicycles | Tricycles | Velocipedes
RANDALL'S BABY CARRIAGES.
ONLY THE BEST. AT LOWEST PRICES.

Le Renovateur des Cheveux DE HALL.

VÉGÉTAL SICILIEN.
(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guerison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et flétris, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RÉNOVATEUR ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RÉNOVATEUR DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparait pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉS PAR
R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.
Chez tous les marchands de Médecines.

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

G. Léaumont.

Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—1 an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1887.

Liste de publication.

Aller François et son épouse Marie Lacaze
Ancely Antoine ou Enely
Bachey François
Bally Jean Baptiste
Bizieres Jean
Bondon (Acuse)
Bondigne Pierre
Brun Jean
Chartie Lucien
Carron Louis
Capdevielle Laborgne
Crandalle Alfred
Chervin Claude
Colard Emile Jules
Corneil François
Darbas Marie et Louis Dubernard
Penelle Fornoret Mme Vve
Diaiit François Joseph
Dreys ou Tigize Dreys Baptiste Nicolas Henry (Succession importante.)
Dupuy Amélie Mme
Dumas Ernest
Fréchou Etienne
Folleau Alexandre
Garde Sylvain Marie Joseph
Gartepied Edouard
Génia Louis
Gimont Dominique
Gonnot Nicolas
Guinthers Mme
Henrion Jean Baptiste
Jahier Prosper
Kreckloen Pierre
Laborgne Bertin
Lebreton Chas. Adolphe
Lemaire Gustave
Leonard armateur
Loubère
Loubère Paul
Mangin Louis Antoine
Mangin François Chas Abel
Mangin Marie Charlotte
Mangin Charles Antoine
Mangin Chas Edouard
Mangin Jean Abel
Mangin Mlle Marie Julie
Maysonnave Pierre (2)
Mautemps Jean
Matharan François Romain
Morel Jules César Alfred
Nicolas Arnoux
Pée Mlle Marie
Prévôt Pierre Nicolas
Putz Théodore Armand
Pignol ou Cignol Gustave
Robert Jean Pierre
Salinas Placide
Salinas E Duclos
Salinas Adolphe Duclos
Salinas F D
Salinas Amélie
Salinas Mlle Adélaïde
Scollinger les époux
Taillandier Jean Baptiste
Vergnolle Michel et Mme Vergnolle

LETTRES.

De Vaux Charles
Van Komen
Luquet Charles
Soudères Antoine
Poisson Charles
Vallée Henri
Rouzeaud Jean
Lemaître Léonce.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.
Le Gérant,
P. DEPIERRE.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie	$99 705 12	
de rivières	3 399 55	
maritimes	3 427 90	
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136 146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2 084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Lover Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7 307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
	$49,008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162 749 20
Billets à ordre	5 336 56
Propriétés foncières	15 000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,446 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant août.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER, H. H. KIERHORST, PETER BLAISE, H. ELLERMAN, C. T. GAUCHE, A. H. ISAACSON, A. A. MAGINNIS, T. PRUDHOMME, OTTO THOMAN, LEON BERTOLI, PHIL. BECK, P. EGAN, JNO. FITZPATRICK, CHAS HEMARD, I. N. MARKS, WASH. MARKS, A. H. SIEWERD, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

FASNACHT, Mme SAMUEL—
Taxe de 1886, montant à $45 00
Un morceau de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par le côté sud du Coteau de la Métairie sur le New Orleans Shell Road, sur la ligne du côté de la ville et sur la ligne du côté du chemin de la Métairie et du N. O. Shell Road, désigné comme un morceau de terre, mesurant 400 pieds sur le côté sud du chemin de la Métairie sur 300 pieds sur le N.O. Shell Road, 299 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, 299 pieds sur le côté du Chemin de la Métairie.

FELLMAN, BERNARD—
Taxe de 1886, montant à $6
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Green et Sixième, désigné comme l'ilet No. 213, mesurant 301 pieds de face sur 275 pieds de profondeur.

FERRAN, M.—
Taxe de 1886, montant à $15
Vingt-cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Green, Dublin et Septième, désignés comme lots Nos. 1 à 25 inclusivement, de l'ilet No 225; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; lots 2, 3, 4 et 5, mesurant 120 pieds de face sur l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green, sur 150 pieds de profondeur; les lots 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant 120 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot 10 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Septième sur 150 pieds de profondeur; les lots 12 et 13 mesurant 60 pieds de face à la rue Septième sur 150 pieds de profondeur; le lot No 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; les lots Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant 240 pieds de face à la rue Dublin, sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin, sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; lots 24 et 25 mesurant 60 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur; et le lot No 1 forme le coin de l'avenue Carollton et de la rue Green; le lot No 10 forme le coin de l'avenue Carollton et de la rue Septième; le lot No 14 forme le coin des rues Dublin et Septième, et le lot No 23 forme le coin des rues Dublin et Green.

FERNANDEZ, FANNY—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commercial, Adams, Macarty et Hillary, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 46, mesurant 30 pieds de face à la rue Commercial sur 150 pieds de profondeur.

FORREST, W. ET B. BLUNT—
Taxe de 1886, montant à $3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Millaudon, DeArmas et Clinton, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 33, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

GIBSON, ALEX—
Taxe de 1886, montant à $2 70
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Deuxième, Lowerline et Hampson, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 78 mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

GANDINSE, EUGENE—
Taxe de 1886, montant à $4 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burdette, Adams et Hampson, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 81, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 107 pieds 6 pouces de profondeur.

GEORGE, NICHOLAS—
Taxe de 1886, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Adams, Deuxième, et Hillary désigné comme lot No 13 de l'ilet No 98 mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

CELESTIN, GABRIEL—
Taxe de 1886 montant à 90c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Cypress, Huitième et Burdette, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 280, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

GRAGNARD JNO. J.—
Taxe de 1886 montant à $1 44
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Leonidas, Monroe, Nelson et Onzième, désigné comme l'ilet No. 360 mesurant 300 pieds de face sur 301 pieds de profondeur.

HOLLINGSWORTH J.—
Taxe de 1886 montant à $1 20
Un lot de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Adams, Ann et Hillary, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 35 mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

INGALLS THOS. R. ET Vve A. BUTLER—
Taxe de 1886 montant à $1 20
Sept lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dixième, Nelson, Laurel Grove et Hamilton désignés comme lots Nos 6 à 12 inclusivement de l'ilet No. 334; le lot No 6 mesurant 45 pieds de face à la rue Dixième sur 150 pieds de profondeur, le lot No 9 mesurant 60 pieds de face à la rue Nelson sur 150 pieds de profondeur, les lots Nos 8, 9, 10, 11 et 12 mesurant chaque 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 120 pieds de profondeur; le lot No 8 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Nelson, et le lot No 12 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième.

JOSEPH, EUGENE—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot et le fond d'une portion de cinq autres lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 12 et une partie des lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17 de l'ilet No. 154, le lot No. 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Plum sur 150 pieds de profondeur, le fond des lots Nos 13, 14, 15, 16 et 17 mesurant chaque 20 pieds de face à la rue Plum sur 30 pieds de profondeur.

JACKSON SIMPSON—
Taxe de 1886, montant à $1 65
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues De Armas, Clinton, Anne, et Millaudon, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 33 mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

KOLLMAN ALEX—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Adams, Macarty, De Armas et Hillary désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 39 mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 107 pieds de profondeur.

KER, ROBERT J.—
Taxe de 1886, montant à $4 20
Douze lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Anne, Adams, Hillary et Levée désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 20, 21, 22, 23, 24, 11 et 12 de l'ilet No. 28, les lots Nos. 1 à 5 inclusivement, mesurant 150 pieds de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur, les lots Nos 20 à 22 inclusivement, mesurant 208 pieds de face à la rue Levée sur diverses mesures de profondeur; les lots Nos 11 et 12 mesurant 62 pieds de face sur la rue Adams sur 137 pieds de profondeur, et les dits lots forment le coin des rues Anne et Adams.

LAKE, ORLOFF—
Taxe de 1886, montant à $4 20
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Sixième, Jefferson et Jeannette, désignés comme lots Nos. 6 à 17 inclusivement de l'ilet No. 197, les lots Nos. 6 à 10 inclusivement mesurant 150 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos 13 à 17 inclusivement mesurant 150 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Sixième; le lot No 13 forme l'encoignure des rues Jefferson et Sixième.

LAKE, ORLOFF—
Taxe de 1886 montant à $7 20
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Zimple, Cambronne et Troisième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 inclusivement de l'ilet No. 117, les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurant 120 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 140 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14, 15, 16 et 17 mesurant 120 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 formant l'encoignure des rues Madison et Zimple; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Cambronne et Zimple.

MURRAY, A. D.—
Taxe de 1886, montant à 90c
La moitié de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Clinton, Millaudon et Esther, désignée comme une moitié des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 30, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne, sur 71 pieds 4 lignes de profondeur, et la dite moitié du lot No 1, formant l'encoignure des rues Anne et Clinton.

MULLER, W.—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 30, mesurant 60 pieds de face à la rue Anne sur 142 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

MAHL, Mme FRANCIS—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Huso et Pearl, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 67, mesurant 30 pieds de face à l'avenue St.Charles sur 120 pieds de profondeur

MARTIN, ALPHONSE—
Taxe de 1886 montant à $12 00
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Burdette, Zimple et Adams, désignés comme lots Nos. 12 à 23 inclusivement, de l'ilet No. 130, le lot No. 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 14 à 21 inclusivement mesurant 240 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 22 mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesurant 38 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur, et le lot No. 13 formant l'encoignure Burdette et Quatrième; le lot No. 22 formant l'encoignure Burdette et Zimple.

McCRAY, HENDERSON—
Taxe de 1886, montant à $4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Millaudon, Lowerline et DeArmas, désigné comme lot No 22 de l'ilet No. 32, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Anne et Millaudon.

PALFREY, GEO.—
Taxe de 1886, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dixième et Nelson, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 340, mesurant 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

RICHARDSON, Vve M. E. ET AUTRES—
Taxe de 1886, montant à $1 98
Deux tiers d'un lot de terre, indivise avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Levée et le fleuve Mississipi désignée comme une portion indivise de l'ilet No. 11.

RICHARDSON, M. E. ET AUTRES—
Taxe de 1886, montant à $1 98
Deux tiers d'un lot de terre, indivise avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Levée et le fleuve Mississipi désignés comme deux tiers indivise de l'ilet No. 12.

REED, ROBT.—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esther, Lowerline, Wall et Général Scott, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 24 mesurant 50 pieds de face à la rue Esther sur 142 pieds de profondeur.

ROSINA, NARCISSA—
Taxe de 1886 montant à $2 40
Un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Lowerline, Clinton et Deuxième désigné comme lot No 10 de l'ilet No. 78, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 108 pieds de profondeur.

RANDOLPH, A.—
Taxe de 1886, montant à $1 20
Un lot de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hampson, Adams, Deuxième et ———, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 80 mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

ROSENTHAL, Mme HENRIETTA—
Taxe de 1886, montant à $6 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Levée, Madison, Cambronne et Deuxième désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 87 mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur 118 pieds de profondeur.

ROTGE, JEAN—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Mary, Monroe et Cinquième, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 175 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No. 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Marie.

ROBERTSON, ELIZA—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Cambronne, Sixième et Jefferson, désigné comme lot No. 23 ou 1, de l'ilet No 197 mesurant 30 pieds de face à la rue Jeanette sur 150 pieds de profondeur

RIDDELL, SUC. J. L.—
Taxe de 1886 montant à $1 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Jeff...., Pritchard, Cambronne et Douzième, désigné comme l'ilet No. 411 mesurant 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

SCHUMAKER, J. H.—
Taxe de 1886, montant à $1 44
Quatre lots de terre avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Hillary, Adams et Zimple désignés comme lots Nos. 16, 17, 21 et 22 de l'ilet No. 129, les lots 16 et 17 mesurant 60 pieds de face à la rue Quatrième sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 21 et 22 mesurant 60 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces de profondeur.

STAFFORD, M. A.—
Taxe de 1886, montant à 90c
La moitié de deux lots de terre, avec améliorations dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Ann, Clinton, Millaudon et Esther désignés comme une moitié des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 30, mesurant 30 pieds de face, à la rue Ann sur 71 pieds 4 pouces de profondeur.

VANDERGRIFF, Mlle EXTINA—
Taxe de 1886, montant à $9 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Wall, Clinton, Esther et Millaudon, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'ilet No. 26, mesurant 90 pieds de face à la rue Wall sur 142 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Wall et Clinton.

VIGNES, JOSEPH—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Trois lots de terre avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Levée, Wall et Clinton, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8 de l'ilet No 21; le lot No 6 mesurant 100 pieds de face à la rue Millaudon et 78 pieds sur la rue Levée sur 74 pieds de profondeur d'un côté et 104 pieds de profondeur de l'autre, les lots Nos 7 et 8 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur, et le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Millaudon et Levée.

VIDOU, J. C.—
Taxe de 1886, montant à $1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Zimple, Cambronne et Troisième, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'ilet No 110, mesurant 60 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur

WALTER, PHILIP—
Taxe de 1886, montant à $1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Jeanette, Sixième et Dublin désignés comme lots Nos 17, 18 et 19 de l'ilet No. 195, mesurant 90 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

WILSON, W. S.—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Troisième, Léonidas, Zimple et Monroe, désignés comme lots Nos. 43, 44 et 46 de l'ilet No. 114, mesurant 90 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

WEBB, MARY—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Deuxième, Hampson et Adams, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 80 mesurant 50 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 10 pouces de profondeur,

WARE, SUC. SILAS—
Taxe de 1886, montant à $2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, DeArmas, Hillary et Adams, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 35, mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

WELLS, LOUIS ET PATTIE—
Taxe de 1886, montant à 90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Anne, Adams, DeArmas et Hillary, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 39 mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

WOOD, WM M.—
Taxe de 1886, montant à $3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Millaudon, Wall et Clinton, désignés comme lots Nos 14, 15 et 16 de l'ilet No 21, mesurant chaque 57 pieds de face à la rue Levée sur 100 pieds de profondeur.

YOUNG, J. et J. AUGUSTIN—
Taxe de 1886, montant à .... 90c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Hampson, Adams et Deuxième, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 80, mesurant 25 pieds de face à la rue Hillary sur 137 pieds 6 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 16 mai 1887.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$1,957,772 00	$302,453 00
Même temps la semaine dernière	2,170,194 00	302,207 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	73½ a 74½	
Pièces de 5 francs	80	
Pièces de 20 francs	$3.80	3 90
Souverains	4.80	4.90
Pièces de 10 thalers	7 50	....
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.38	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....	19.40
Or de l'Amérique du Sud	90c par pce	
20 marcs prussiens	4.60	4.75
Or de la Californie	7 a 8 0|0 esc	
Or américain, poids léger	95	97
Or américain, mutilé	5 0|0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande et facile.
Prêts sur demande, aux banques 5 à 7 pour cent, en dehors des banques, — à 5 pour cent.
Les taux d'escompte par ss sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel ... 7 pour cent
A1 ... 7 a 8 ..
Prêts sur garanties collatérales ... 5 a 7 ..
Hypothèques A1 ... 7 a 8 ..
New York—Taux de l'argent, à 5 0|0.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2 consols à 103 5|16; argent en lingots, 43⅝.
U. S. 4s, 132⅝.
Paris—Rentes, 80.45.

CHANGE.

REICHSMARKS Commercial 95
Le STERLING est facile.
Connaissement de navire A1 clear ... 484 a 484½
Traites de banques ... 487
Les FRANCS sont faciles.
France de commerce ... 5.21¼
Traites de banques ... 5.16⅞
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 75c. de prime.
Traites de Banques $1 50 de prime.
Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Avant le Bureau de 11 a. m.
$5 000 Louisiana 4 s ... 87½
Entre les Bureaux de 11 a. m. et de 2 p. m.
$5 000 Louisiana 4 s ... 87⅛
5 000 do ... 87¼
2 000 do ... 87⅜
5 000 do ... 87½
5 000 Bons à prime ... 123⅝
Bureau à 2 P. M.
10 actions Crescent City RR ... $83½
15 000 Louisiana 4 s ... 87⅛
1 000 do ... 87⅜
10 000 do (S next week) ... 87½
1 000 City 6 0|0 cts bonds ... 101⅝
10 actions du N O City RR Co ... 63⅝

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co	100	133	....
Citizens	100	29½	31
Germania National	100	144½	150
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	147	....
Louisiana National	100	121½	125
Metro. Loan & Savings	100	119½	122
Mutual National	100	....	149
N O National	100	410	....
People's	50	57½	60
State National	100	108	....
Union National	100	112	118
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent	100	25	4½
Factors and Traders Ins	100	....	....
Firemen's	50	62½	....
Germania Ins Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	90
Home Ins	100	78	81
Hope Ins	100	....	101
Lafayette	50	67½	....
Merchants Mutual	100	....	....
Mechanics and Traders	100	107½	109½
N Orleans Ins As	30	18½	19
N Orleans Ins Co	50	....	32
People's Ins	25	6½	....
Sun Mutual Insurance	100	....	130
Southern Ins Co	100	....	....
Teutonia	100	123	127
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	70	71½
Crescent City	100	63¼	70
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	98½	102
Orleans	50	55	66
St-Charles Street	50	65½	66
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
O C Slaughterhouse	50	29½	32
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeff City Gas Light Co	100	....	....
Consumers Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man Co	50	20¼	23
La State Lottery Co	100	....	....
La O. Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	70	73½
N O Waterworks Co	100	67	69
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	47	....
Southern Mfg & Export Co	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	36	....
Jockey Club		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		87⅛	87⅜
.. Three (Baby bonds)		50	55
Bons de ville.			
Premiums		123¼	124
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
.. Crossman		110¼	111¼
Consolidated Extended		....	....
.. Crossman		110¼	111¼
Extended 6's		103	....
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0|0 certificates		104¼	105¼
City 6 0|0 Cts for Consol Coup		104	106¼
City 5		100	101
City 7's old		....	115
" new		113¼	114¼
" gold		....	....

Bons divers.

Cotton Exchange Stock	....	....
Produce Exchange Stock	....	....
Stock Exchange Stock	....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock	....	....
U S 4 0|0	....	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co	....	....
Jackson RR 2d mort. coup	....	....
Jackson RR 2d mort. debt	....	....
Morgan's L & T 1st gold mort	....	....
N O Pacific RR 1st gold mort	83	....
St-Charles Hotel Co mort	....	....
Crescent City 1st	....	....
.. new	....	....
N O City RR Co mort	....	120½
St-Charles St RR mort	....	....
N O Waterworks Co mort	....	....
La Ice Mfg Co mort	100	....
Levee S. Cotton Press mort	....	....
La Electric L. 1st mort	....	....
Certificats et Warrants.		
State Warrants Ordin. 1884	60	67
State Warrants Ordin. 1885	....	....
do do do 1886	....	....
do do do 1887	90	....
Police Cts	....	....
School Cts	....	....
City Scrip, old	....	....
.. new	....	....
Jan. In. Cts. on State Consols	....	....
Cts dans en vertu de l'acte 93 de 1880	....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)	20	....
Unpaid State Coupons prior to No 12	42	54
Unpaid City Coupons	....	....
Half paid Coupons	....	....
State School Warrants	....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1000 balles comprenant — balles après 2:30 p. m. samedi.
Le marché est ferme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, — balles.

	Aujourd'hui	Samedi	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	8 5|16	8⅜	8⅜
Ordinary	8 13|16	8⅞	8⅞
Good Ordinary	9 9|16	9⅝	9⅝
Low Middling	10½	10 1|16	10 1|16
Middling	10 7|16	10½	10½
Good middling	10 11|16	10¾	10¾
Middling Fair	11 1|16	11	11
Fair	11⅝	11 11|16	11 11|16

FUTURS.

Inactifs mais stables.
Mai 10,47 à 10,49; juin 10,54 à 10,55; juillet 10,62 à 10,63; août 10,59 à 10,60; septembre 10,03 à 10,04; octobre 9,53 à 9,54; novembre 9,40 à 9,41, décembre 9,41 à 9,42, janvier 9,49 à 9,50; février 9,59 à 9,60.
Les ventes comprennent 29,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10 7|16, à Galveston à 10⅛, à Mobile à 10⅜, à Savannah 10 5|16; à Charleston à 10½; à Wilmington à 10⅛; à Norfolk 10⅝; à Baltimore à 11; à New York à 10⅞, à Boston à 11; à Philadelphie à 11; à Memphis à 10½; à Augusta 10⅜ à 10½.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Ferme.
Cotes: Ordinary 8 5|16; Good Ordinary 9 11|16, Strict Good Ordinary 10⅛; Low Middling 10½, Middling Uplands 10⅞, Middling Orleans 11 1|16, Middling Texas 11 1|16.

FUTURS.

Inactifs.
Mai 10.76 à ——; juin 10,81 à 10 82; juillet 10,82 à 10 83; août 10 84 à 10,85, septembre 10,48 à 10,49, octobre 9,99 à 10,00; novembre 9 86 à 9 87, décembre 9 85 à 9 86; janvier 9 90 à 9,92, février 9,97 à 9,99, mars 10,04 à 10 06.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1 707 678 balles; même temps l'année dernière, 1 677 920 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,145,335 balles; même temps l'année dernière, 5,145,340 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle Orléans depuis le premier septembre, 1,397,201 balles; même temps, l'année dernière, 1,417,261 balles; de tous les ports des Etats-Unis 3,178,060 balles, même temps l'année dernière 3,746,702 balles
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 119,793 balles; même temps l'année dernière, 123 246 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 375,612 balles; même temps, l'année dernière 606,057 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE

Ferme avec une assez bonne demande.
Cotes — 5⅝d pour le Middling Uplands et 5⅝d pour le Middling Orleans.

FUTURS.

4 p. m.—Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

La demande est bonne et les prix sont fermes.
Cotes—68 fr. pour le Tres Ordinaire (sur place) et 64 fr. pour le Low Middling (sur mai.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.
SUCRE—Open kettle fort et Centrifugal stable.
Ventes —— barils et 12 boucauts de sucre et — barils de mélasse.

OPEN KETTLE.

Choice	—@ —
Strictly prime	—@ —
Prime	4⅞@ 5
Fully fair	4⅝@ 5
Good fair	4½@ 5
Fair	4⅜@ 4½
Good common	3⅜@ 3⅞
Common	3⅜@ 3⅝
Inferior	—@ —

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated	—@ —
Off granulated	—@ —
Choice white	—@ —
Off whites	5⅛@ 5 9|16
Gray off white	—@ —
Choice yellow clarified	5⅛@ 5 9|16
Prime yellow	5 7|16
Off yellow	—@ —
Seconds	4⅛@ 5

MÉLASSE—Open kettle nominal.

Fancy, Choice, Strict prime, Good prime, Prime, Good fair, Fair, Good Common, Common, Inferior ... Nominal

CENTRIFUGAL—Ferme.

Fancy	—@ —
Choice	—@ —
Strictly prime	—@ —
Good prime	22 @ 25
Prime	22 @ 25
Fair	22 @ 25
Good fair	22 @ 25
Good common / Common	10 @ 21
Inferior	—@ —

SIROP — à—

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ CLEAN—Très actif.

Fancy	@
Choice	@
Prime	@
Good	4¼@4⅝
Fair	3⅞@4⅛
Ordinary	3⅜@3⅝
Common	3⅛@3⅜
No 2	2½@2⅞

RIZ BRUT—Rare.
$2 45 à 3 75 le baril de 162 livres.
RIZ POLI—Par ton, $14 00 à 15 00.
SON—Par ton, $11 00 à 12 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES ET GRUAUX.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Ferme.
Extra fancy $4 40 à 4,45; Fancy $4 19 à 4 20 le baril; choix $3 80 à 3 90; family $— à —.
FARINE DE MAIS—$2,40 à 2,45

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents à $5 12½ à 5 25 le baril; extra fancy $4 75 à 4 85; fancy $4 25 à 4 37½; choix $4 00; Minnesota flour, bakers $4 62½; patents $5,25 à 5,50.
FARINE DE MAIS—$2 50.
CREAM MEAL—Choice $2 60 à 2 65.
GRU FIN—Choice $2 65 à 2 75.
GRU—Nominal à $2 75 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50.
OAT MEAL—Coarse $5 75; fine $5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—Le marché est coté à 56 à 57 pour le blanc; 51 à 52 pour le mêlé et à 53 pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest 37; du Texas — à —.
SON—95c. à $1 00.
FOIN—Prime $15,00 à 16½; Choice $17,00 à 18,00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8⅛c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$17 25.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 5 95 à 6,00; short clear sides 7⅜; short rib sides 7⅜; long clear — à —.
BACON — Epaules à 6⅝; short rib sides à 8⅛, long clear sides à 8⅛; short clear sides à 8⅜.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 6⅞.
JAMBON—12 à 12½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing — Prime mess $17.75 à 18 00; pig pork $17 25 à 17 50 le demi-baril; $15 75 à 16 50 le baril; extra prime and rump pork $13 25 à 13 50. Plain or canvassed shoulders 7⅜ à 7⅝. Boston cut shoulders fancy, small, 8¼ à 8⅜; picnic à 8¼ à 8⅜; fancy breakfast bacon 11⅜; choice to fancy s. c. hams 12½ à 13
BOEUF—Jobbing—Extra plate beef $10 00 à 10 25 plate beef $9 50 en baril; extra plat $5 25 à 5 50 en demi-baril; extra mess à $5 25 à 5 50; extra mess beef $8 50 à 9 00 le baril; New York Fulton Market $6 25 le demi-baril, $10 50 à 11 00 le baril

EPICERIES

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 20¼; good 20; fair 19¼; ordinary 18½; common 1½ la livre.
THE—Extra Formosa 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 25; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra à 24, extra firsts 21 à 22, firsts 20 à —, seconds — à —, June best — à —, June good à — Western Dairy—Extra 19 à 20c, extra firsts 17 à 18, first — à —, common 7 à 8, Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams, fancy, à 15½, Western Cheddars full cream, à 14; Western twins, full cream, fancy, à 14; Ohio flats, fancy full cream, à 14; Ohio flats, part skims, choice — à —; Western flats skims, à 6 à 7.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅜c la livre; pocket Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 8⅛ à 9⅛c la livre.
AMIDON—2⅛ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre
DU PAYS—Fraises 2½ à 5 cts la pinte; Pommes nominales par baril, Oranges de la Floride $—— à —— la boîte; pacanes nouvelles de la Louisiane 15 à 20c, selon la grosseur; du Texas 10 à 15; pistaches rouges du Tennessee 4 à 5c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, 4½ à 5c; sliced 6, evaporated 14; raisins secs de la Californie $1 75 à 3 00 la boîte.
ETRANGERS—Oranges impériales $3 50 à 4 00 la boîte. Oranges de Palerme $3 25 à 3 75, oranges de Messine $3 25 à 3 75, oranges de la Havane $6 00 à 6 50, Citrons de Messine $3 25 à 3 75, Citrons de Palerme $3 00 à 3 75, Raisins layer new $2 10 la boîte, en demi-boîte $—; quart de boîte —c; Londres layer $— 50; en demi-boîte $—; en quart de boîte $—; en quart fiste $—; Ananas à $2 50 la douzaine; Bananes $1 00 à 1 50 le régime; Figues bananes $2 00 à 3 00 le régime; Dattes 5⅛c la livre; Dattes persanes 7c la livre en boîte; Fard dates 5c; Currents 7 à 8c la livre. Figues sèches layers 14 à 15c la livre; Prunes 7c la livre. Citrons 22½c la livre; Amandes Tarragona 17⅛c la livre. Noix du Brésil 10⅛ la livre, Filberts 10c, Noix de Naples 17c; Noix de coco $40 00 le 1000 à ⅛c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ... $9 00; oil cake de la campagne $—— per long ton f. o. b. de la ville— à —— per long ton f. o. b. farine de graine de coton jobbing au dépôt $19 25 à 19 75 par short ton. Delivered upper coast $20 00 par short ton. Huile de coton crue 28 à 30 le gallon ex-levée; huile raffinée nominal à — à 36.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — De la Louisiane $5 50 à 6 00.
PATATES DOUCES—$2 00.
OIGNONS— De la Louisiane $2 25 à 2 50.
AIL—De la Louisiane 25 à 75c.
CHOUX—De la Louisiane $3 00 à 3 50 par crate.
CHOUCROUTE—Western $5 00 le baril.
HARICOTS—Choice Northern 3½ à 3¾; Red kidney choice—à—, New York red kidneys 2½ à 3⅛, western white choice 3½ pois verts —; COW PEAS, Clay $1 35 ... $1 20 à 1 25; whippoorwills $1 20 à 1 25.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine; poulets $2 50 à 3 50; canards $2 50 à 3 00; oies $5 00 à $ 6; dindes, à $15 00 à $18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 3 75, poulets $2 00 à 2 50, canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50, dindes $5 00 à 9 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 9 à 9½c; ceux de la Louisiane 9 à 9½.
SUIF—4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime jaune à 18c la livre.
MIEL—Granulé 40 à 50c le gallon.
LAINE—Burry 12 à 14c la livre; Louisiane clear à 23½ à 24, clear lake à 25 à —.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 6½c. steer et moins que vaches 30, à 70 livres à 5½c, kips à 4 à 30 livres, 6½c; peaux de veau 4½c pièce.
PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted 7, dry flint 12½; dry salted 10½c la livre, damaged green hides 2c off, damaged dry ⅓ off.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50; castor (opened) 50 c à $1 00 pièce, loutre — à 15 c. pièce; racoons — à 15c.
PEAUX — Chevreuil 15c la livre, moutons 10 à 50c pièce, chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 3 à 3½c la livre; grise 2c; noire 3 à 3½c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 16 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES — Lugs heavy 3 à 5c, light 3½ à 6, leaf 6 à 11, burley 6½ à 12.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05, fine medium 52 à 63c. Bright quarters and common 11 inch 4's et 5's, 25 à 35c. Bright navy 3s à 46c, fancy natural leaf 50 à 80, fine cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 60.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $3 25 à —— le baril, $2 00 à —— le demi baril Résine—D E et F $1 15, G $1 20, H $1 25, I 1 40, K $1 75, M $2 25, N $2 50, W G, $3 00. Essence de térébenthine à 31½ à —; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging 1⅛ livre 7¼c la yarde; 2 livres 8, 2¼ livres, 9⅛c, bagging twine 10c la livre.
COTTON TIES—$1 60 le paquet

CHARBON.

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton, bateaux 40 c, steamers $4 25 la tonne en gros 30 à 32c le baril
ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril; Splint 45c; Helena coal, pour familles, 50c; Monevallo 60c. Pratts coal sur chars, par le L and N RR $3 50 le ton; Helena coal $4 75 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 18 @ 2 25
BRANDIES—Du pays, le gal	3 00 @ 3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 35 @ 2 75
Pomme	2 35 @ 2 75
COGNAC—Importé — 1882 le gallon	4 80
1878	5 50
1875	5 75
1876	6 50
1860	7 40
1865	8 90
1848	12 00
Chas Dupuy & Co's Cognac 1882	5 50
.. 1870	7 00
.. 1864	9 00
.. 1848	10 25
Bisquet, Dubouché & Co, Cognac 1878	4 50
1870	5 50
1848	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	1 05 @ 1 15
Ouest	1 14 @ 1 16
Bourbon	1 40 @ 2 50
Seigle	1 50 @ 2 50
Ecosse, importé	4 00 @ 4 25
Irlande, importé	4 00 @ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	9 00
par gallon	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 @ 1 18
Hollande, par gallon	2 75 @ 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15 @ 2 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 @ 9 00
Holland, par caisse	7 25 @ 7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	42 @ 45
Zinfandel No 1, le gallon	65 @ 70
Vin rouge (Tokalon) le gallon	75
do do la barrique	35 00
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00 @ 60 00
Clarets de famille, par baril	65 00 @ 75 00
Clarets fins, le baril	90 00 @ 175 00
Médoc, la caisse	6 00
St-Julien, la caisse	6 50
Margaux, la caisse	7 00
Pontet Canet, la caisse	10 00
Larose, la caisse	12 00
Léoville, la caisse	12 00
Château Lafitte, la caisse	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00 @ 3 50
Château Dillon, par cask	125 00
Blanquefort, par cask	105 00
Château Dillon, par caisse	7 50
VINS BLANCS—California, le baril	55 @ 75
Vin blanc (Tokalon) la barrique	40 00 @ 45 00
Importé, de famille, la bar	65 00 @ 80 00
Importé, fin, la bar	90 00 @ 175 00
Graves, la caisse	6 00
Sauternes, la caisse	6 50
Haut Sauternes, la caisse	10 00
Latour Blanche, la caisse	18 00
Château Youem, la caisse	20 00 @ 30 00
Ordinaire, la caisse	2 25 @ 3 50
Muscat, la caisse	4 25 @ 6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 @ 1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50 @ 5 00
Madère, la caisse	12 00 @ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 @ 1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50 @ 5 00
Sherry, la caisse	9 00 @ 25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	24 75
Extra Dry	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry qts	27 50
Delbeck & Co.'s Delmonico qts	26 00
D. R. Pol & Co's qts	23 00

Pints $2 de plus par caisse.

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	6 75 @ 8 00
Double bit	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4½ @ 5⅛
Boxes, gross	10 00 @ 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 26 to 42 in	6 00 @ 22 00
BRASS—Sheet par livre	25
COTTON SCRAPERS	2 40 @ 3 00
CHAINS—Trace	30 @ 75
Ox, ¾	5 @ 7
COPPER—Roofing par livre	22
Braziers sheets, 12 livres et au-dessus	17
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 35 @ 6 00
Lynden's bright crown 00000 to 3	4 00 @ 8 00
ROTARY HOES—Mallon's	54 00
Avery's	125 00
Stubble diggers	72 00
HOLLOW WARE—Skillets	3 @ 4
Anvils	10⅛
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2½ @ 2⅝
Round, 1 to 1¾ inches	2½ @ 3
Painted	4½ @ 5
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65 @ 3 00
Heavy, 3½ to 6x⅛ inches	2 45 @ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	3 @ 3⅝
Sheet—No 10 to 14 G	2 75 @ 3 00
Galvanized, No 26 G	6 00 @ 6 50
LEAD—Pig, par livre	5½ @ 6⅛
Sheet, par livre	7⅛
STEEL NAILS—10d, 60d basis	2 65
Iron nails	2 50
OAKUM—Navy	7⅜
United States Navy	9 00
Best	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ⅛ to 1	2 75 @ 3 75
Avery, steel	4 50 @ 20 00
Avery, double shovels, wood beams, net	1 75
Avery, double shovels, iron beams, net	1 75
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 75 @ 3 00
Double plows, Allemon's, No ⅛ to 2, each	37 50 @ 50 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 2|3	4⅛ @ 4⅝
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	10½ @ 11⅛
Manila	12½ @ 14⅛
Cotton, 5-16 et ½	14 @ 15
SPADES—Ames	10 50 @ 12 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames	9 50 @ 11 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¼ to 5|16	3½ @ 4
TIN—Roofing 1x20x28 inches	12 50
I. C., do	9 00
1x14x20	6 25
I. C., 1x14x20	4 75
Block, par livre	25
TURPENTINE—Par gallon	3⅛
VISES—Peter Wright's	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	4⅛
ZINC—Sheet par livre	6⅛ @ 7
SHOT—Drop	1 25
Buck, 25 liv. bags	1 50
POWDER—25 liv. kegs	5 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 60 @ 125
Bons chevaux de trait	125 @ 160
Chevaux de selle et de voiture	175 @ 250
Mulets pour habitations sucrières	175 @ 200
Mulets, qualité moyenne	150 @ 190
Mulets pour coton	100 @ 130
Mulets communs	40 @ 75
Bons mulets de ville	190 @ 225

MARCHE AUX BESTIAUX

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	4 @ 4½
fair to common	3 @ 4
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00 @ 16 00
2me qualité, par tête	$10 00 @ 12 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @ 10 00
VEAUX—1re qualité par tête	6 00 @ 8 00
2me qualité, par tête	4 00 @ 4 75
YEARLINGS—1re qualité, par tête	8 00 @ 10 00
2me qualité, par tête	5 00 @ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4½ @ 5
Fair Ouachita par liv. gross	3½ @ 4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50 @ 3 00
Fair, par tête	1 00 @ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	60 00 @ 80 00
2me qualité, par tête	20 00 @ 50 00

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN ... Président
CHAS. H. DOLSEN ... Vice Président
CHAS. E. RICE ... Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell, W. B. Conger, U. Marinoni, Harry L. Flash, J. J. Reiss, Lucien Delery, E. D. Wallace, R. F. W. Bachman, Wm. Garig, John D. Fisher, Joseph Hohn, James T. Rodd, Sam'l H. Kennedy, Alfred Moulton, W. R. Lyman, Chas. H. Dolsen, S. C. Coulon, Charles Newman, M. Gillis, C. K. David, A. Rosenfield, Chas. A. Rice, Charles M. Whitney, D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juin 86—1 an

FEUILLETON.

No 44 commencé le 26 mars.

CHAPEAU GRIS.

—PAR—

PIERRE DECOURCELLE.

QUATRIÈME PARTIE.

—Suite—

—C'est vrai! dit Marini. Je l'ai brûlé, mais qu'est-ce que cela prouve, je vous prie?

—Cela prouve d'abord, répondit le commissaire, que vous aviez un intérêt à détruire un indice pouvant disculper un innocent et amener la découverte du vrai coupable. On conclura de là peut-être que vous en aviez un autre à ce que ce coupable ne fût pas découvert, et par suite sans doute que vous le connaissiez.

Marini se préparait à répondre quand Régine l'interrompit.

—Pardon, dit-elle, mais monsieur le comte Marini n'a pas à prendre la responsabilité d'un acte qui ne lui incombe pas, et dont seule je suis fautive.

—Que dites-vous, madame, fit le commissaire?

—Je dis, répondit-elle, tandis que le comte et les assistants la regardaient avec surprise, que nous n'avons plus à feindre ni à dissimuler, car le mobile qui m'a fait agir est de ceux qu'on peut avouer au grand jour. Eh bien! oui!... Ce chapeau dont vous parlez, je l'ai pris, ou plutôt je l'ai fait prendre! Oui, cette preuve ridicule, je l'ai brûlée, et les débris incandescents en sont encore là qui flambent sous vos yeux. Mais savez-vous pourquoi? C'est parce que je n'ai pas voulu que, grâce à elle, il fût permis d'absoudre l'assassin de mon fiancé. Voilà pourquoi je l'ai volée! Voilà pourquoi je l'ai anéantie! Et maintenant qu'on tente d'émouvoir un jury avec cette prétendue preuve, qu'on essaie de m'arracher la vengeance sacrée que je dois à un mort dont je suis presque la veuve, vous ou tout autre, magistrats ou avocats, parents ou amis du coupable, je vous en défie!....

Aux derniers mots de Régine, maître Ramelin fit un mouvement.

Le moyen de défense qu'elle avait trouvé était adroit. S'accuser d'avoir volé le chapeau gris pour empêcher celui qu'elle appelait l'assassin de son mari d'échapper au châtiment qui l'attendait, c'était imprévu, hardi et habile.

Aussi, surprenant le geste de Ramelin, lança-t-elle à Marini un regard de triomphe.

—En effet, continua froidement le commissaire en désignant la cheminée du geste, nous ne pouvons plus nous servir de ce chapeau puisqu'il est en cendres; mais nous nous servirons de celui-ci!

Et sur un geste du magistrat, Crépinet impassible présenta à Régine un second chapeau gris pareil en tous points à celui qu'un quart d'heure auparavant Marini lui tendait pour qu'elle le livrât aux flammes.

—Qu'est-ce que cela signifie? balbutia-t-elle?

—Tout simplement, madame, dit l'ancien clerc de maître Bourdoche, que vous avez devant les yeux le véritable chapeau de M. de Gesvres, celui qu'il portait la nuit où il s'est battu en duel avec M. de Grandprey, ainsi qu'en témoigne la trace laissée par la balle qui a percé le feutre avant de le frapper lui-même.

Oh! n'accusez pas M. le comte Marini, à qui je vois que vous lancez des regards furieux, attendu que, depuis le jour où votre serviteur a mis la patte sur ce feutre, il a été déposé, dûment cacheté et correctement ficelé, entre les mains de M. le Procureur de la République, qui a seulement pris connaissance aujourd'hui de ce que contenait le paquet confié à ses soins.

—Ainsi, dit Marini accablé, celui qui a été brûlé....

—Un sosie, un simple sosie, fabriqué par le chapelier de M. de Gesvres, après lequel M. le comte nous excusera de l'avoir fait courir. Il fallait bien arriver à retrouver la piste de celui ou de ceux qui ont véritablement frappé le fiancé de madame!

Qui donc accusez-vous?.... demanda Régine, faisant tous ses efforts pour reprendre son sang-froid.

—Toi! fit une voix sèche et tremblante de fureur et de haine.

Régine et Marini se retournèrent en même temps.

La douairière de Vallauris se trouvait devant eux.

Elle marcha à pas lents jusque devant Régine.

—Oui, répéta-t-elle, en la touchant presque au front de son doigt menaçant, c'est toi que j'accuse, toi, voleuse d'amour, voleuse d'honneur, voleuse de nom!,...Toi, toi, toi!....

—Je ne sais ce que veut dire et ce que vient faire ici cette femme, dit Régine. La haine qu'elle m'a voue l'égare.

—Tu te trompes, dit ironiquement la douairière, elle m'a guidée.

—Et de quoi m'accusez-vous? demanda Régine.

—Je t'accuse d'avoir lâchement et traîtreusement essayé de faire d'un duel irréprochable un guet-apens infâme, et d'un adversaire sans tache un vil et misérable assassin. Je t'accuse, après que Jacques eut frappé M. de Gesvres dans une rencontre face à face, d'avoir rampé dans l'ombre et dans les ténèbres, et d'avoir porté une main sacrilège sur la blessure d'un mort, que son frère t'avait empêchée de déshonorer comme tu avais déshonoré son second père.

—Vraiment! dit Régine la voix tremblante de fureur! Voilà ce dont vous m'accusez, moi votre bru, moi la marquise de Vallauris.

—Celle que j'accuse, reprit la douairière, n'a pas droit au nom et au titre que vous dites, car titre et nom ne lui appartiennent pas. La femme de M. de Vallauris, mon fils, s'appelait miss Regina Baxton, nièce du mineur Baxten. Et vous n'êtes pas cette femme-là. Vous aviez volé le nom de la morte comme vous avez volé la couronne du vivant, vous la fille des rues de San-Francisco, vous l'écuyère éhontée du Cap, vous que tous les bas-fonds du Nouveau-Monde ont acclamée et méprisée sous votre infâme surnom de Susanne aux yeux verts! Jacques, mon fils, se taisait pour que je ne meure pas. Moi, je parle, pour qu'il vive!....

Régine eut un rugissement de tigresse blessée.

—Ah! vous me connaissez, s'écria-t-elle. Eh bien! soit. Jetons le masque. Accusez-moi donc. Traînez-moi sur le banc d'infamie à mon tour. Vous vous y asseoirez avec moi, madame la douairière de Vallauris, à la place encore toute chaude de Jacques de Grandprey. C'est vrai, Je sors de la boue. Et puisque vous voulez que j'y rentre, j'y consens.... Mais ce ne sera pas sans vous y avoir plongée avec moi, vous, votre fils et votre race, et sans qu'il en rejaillisse quelques éclaboussures sur les portraits de vos aïeux que vous respectez tant.

—D'ailleurs, s'écria Marini, qui avait eu le temps de recouvrer toute son assurance, d'ailleurs il faut prouver une accusation pareille. Et vous ne comptez pas pour cela, j'imagine, sur ce chapeau sauveur, qui surgit tout à coup, arrangé et fabriqué pour les besoins d'une défense impossible. Pour soutenir votre imputation, il faut d'autres indices, d'autres témoins. Les avez-vous?

—Mon Dieu, oui; et un témoin que M. le comte Marini ne révoquera pas, fit en s'avançant Crépinet, car il doit le connaître. Et grâce auquel il sera tout à fait inutile d'entrer dans les détails oiseux dont parlait madame, car on n'y fera même pas allusion. J'ai aperçu sur cette table une lettre adressée à M. le procureur de la République, et comme elle était ouverte, j'ai eu l'indiscrétion de la lire. Elle était urgente. M. le commissaire de police voudra bien se charger de la faire parvenir.

—Reconnaissez-vous votre écriture, monsieur? dit le magistrat à Marini en lui tendant la lettre dont peu d'instants auparavant il menaçait Régine. Du reste, si vous la niez, les experts apprécieront.

Marini resta comme foudroyé. Régine le regardait, haletante.

Il y eut un silence.

—Eh bien! soit, fit le misérable d'un ton cynique, j'avoue, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Mais la loi ne prévoit pas notre cas, et je défie un juge de nous condamner pour avoir blessé un mort.

—Et pour avoir tué un vivant, Karl Banner? dit tout à coup un personnage qu'on n'avait pas remarqué jusque-là, car il s'était tenu dans un des coins obscurs de la pièce, vous condamnera-t-on?

—Maillot! fit avec épouvante celui qui l'interpellait. Que veux-tu dire, malheureux?

—Que la vengeance se mange froide, répéta Sosthènes, et que vous vous êtes trompé étrangement si vous avez cru que j'oublierais de déguster la mienne. Allons, monsieur le commissaire, puisque vous êtes en train de recevoir des papiers curieux, tendez les mains. Voici ceux que j'ai trouvés tout à l'heure dans les tiroirs de M. le comte, et qui prouvent que mon noble maître s'appelle tout bonnement Karl Banner, voleur par profession, assassin par occasion et sujet de S. M. l'empereur d'Allemagne qui ne tiendra sans doute pas assez à lui pour le disputer au bourreau de Paris!....

—Ah! cette fois, dit Régine à mi-voix, en se tournant vers son complice, tombé anéanti sur un fauteuil, c'est bien fini.

Le magistrat sembla avoir eu conscience de ces paroles, car s'adressant aux deux coupables:

—Préparez-vous à me suivre, dit-il.

Au milieu d'un silence glacial, Régine s'adressa au commissaire et lui demanda:

—M'est-il permis de dire un mot à monsieur?

—Faites, répondit le magistrat.

Elle s'approcha du misérable et, d'une voix brûlante, lui dit rapidement à l'oreille:

—Je ne veux pas servir de jouet à la foule. Si tu m'aimes, tue-moi.

—Bien! répondit simplement celui-ci du même ton.

Et, étreignant à pleins bras sa complice, il l'embrassa avec fureur sur ses lèvres décolorées par l'émotion.

On respecta ce qu'on crût être leurs adieux.

Mais au bout de quelques instants, le commissaire s'approcha d'eux et dit à Régine:

—Madame, il faut me suivre.

—Je ne peux pas, murmura-t-elle d'une voix étouffée.

—Pourquoi?

—Parce que....je meurs.

On se précipite sur elle.

Marini la laissa aller.

Régine roula comme une masse sur le tapis.

Quant à l'homme, il brandissait dans sa main droite un couteau poignard ensanglanté.

—Misérable! s'écria maître Ramelin. Tu l'as tuée!

—Pas toute seule!....fit-il en se frappant à son tour en plein cœur.

Et tombant agenouillé près d'elle:

—Au moins, comme ça, nous ferons le voyage ensemble.... et si les curés ne mentent pas.... je la retrouverai...

Pendant qu'on s'empressait autour des mourants:

—Venez, dit maître Ramelin en entraînant la douairière de Vallauris loin de cette scène horrible, venez soigner Jacques; car maintenant il peut guérir! Mais à qui pensez-vous, madame?

—Je pense, dit Jeanne la Forte en sortant de sa rêverie et en désignant les deux cadavres, je pense aux arrêts de la Justice des hommes en contemplant ceux de la Justice de Dieu!

***

Trois semaines plus tard, parmi la foule qui encombrait le quai d'embarquement de la gare Montparnasse, au départ de l'express de Bretagne, on remarquait un certain nombre des personnages de ce roman qui semblaient attendre quelqu'un.

Ces personnages n'étaient autres qu'Auguste Tabirot, Sosthènes Maillot et Crépinet accompagné, comme la première fois que nous l'avons vu au cours de cette histoire, de MM. Teto et Riquet.

Tabirot, sanglé dans une redingote neuve paraissait rayonnant.

—Eh bien! lui dit Crépinet, êtes-vous content?

—Content! dites ravi, enthousiasmé, électrisé. J'ai un magasin à moi, une boutique de coiffeur superbe, en plein boulevard, et cela grâce à vous!....

—Non pas! Grâce à M. Jacques qui vous a avancé les fonds nécessaires pour vous établir, comme il m'a prêté à moi l'argent qu'il me fallait pour monter le magasin de nouveautés que nous venons d'ouvrir ma femme et moi, au cœur du faubourg Saint-Denis, et où l'ami Sosthènes est mon employé intéressé!

—Dame!... dit celui-ci. Vous m'avez fait comprendre, monsieur Crépinet, qu'être honnête homme c'était encore ce qu'il y avait de plus malin dans la vie! Mais voici notre bienfaiteur.

En effet, Jacques de Grandprey, tout à fait remis de sa blessure s'avançait sur le quai donnant le bras à sa femme, souriante de joie et d'espérance, et suivi de maître Ramelin, qui offrait respectueusement le sien à la marquise douairière de Vallauris

Les deux couples s'arrêtèrent devant un compartiment portant l'étiquette: Réservé.

Mais avant d'y monter, Jacques s'avança au-devant des braves gens qui l'attendaient, la tête découverte:

Vos mains! leur dit-il, d'une voix émue, vos mains, mes amis, que je les serre!.. Et pensez souvent à moi qui n'oublierai jamais que c'est à vous, à vos efforts, que je dois une femme, une mère et le bonheur.

FIN.

On jugeait, l'autre jour, en police correctionnelle, un voleur insistant, car il revenait devant les juges pour la huitième fois.

Le président, qui avait compulsé son dossier, ne put s'empêcher de relever cette persévérance mal dirigée.

—Comment! vous avez déjà subi sept condamnations et vous continuez à détrousser les gens sans vergogne. Tant de leçons n'auraient-elles pas dû vous décider à vous amender un peu et à ne plus dépouiller votre prochain?

L'autre alors, avec candeur:

—Que voulez-vous, monsieur le président! Je ne peux pas [illegible]...

UN PLONGEUR.—Les journaux des îles Canaries rapportent la mort du plus fameux plongeur de l'Angleterre.

Cet homme se trouvait à 40 mètres sous l'eau, occupé à la reconnaissance d'un vapeur espagnol, sombré près de Palmas, lorsqu'il tira la corde de secours. On le ramena évanoui à la surface de l'eau: quelques heures après il expirait.

Le navire naufragé contient encore une caisse renfermant 250,000 fr. en or, son extraction était tellement difficile que la compagnie avait offert 125,000 fr. au plongeur pour le cas où il aurait réussi à la retirer.

Sur le boulevard:

—D'où viens-tu donc ainsi, de noir tout habillé?

—De l'enterrement de X...., tu sais bien, le banquier qui s'est tué il y a trois jours, à la suite de pertes à la Bourse.

—Etiez-vous nombreux?

—Hélas! J'ai eu la curiosité de nous compter. Nous étions treize.

—Bigre! Pourvu que ça ne lui porte pas malheur.

Congrès de savants:

Après la lecture d'un long rapport, le président se tourne vers le doyen d'âge:

—A vous, cher maître, d'exprimer le premier votre avis sur la question....

—Moi, répond le doyen troublé dans sa somnolence, eh bien! je suis de l'avis de ces messieurs!

Définition copiée sur un mur de caserne:

Marseillaise—Chant de Mars.

Les grandes douleurs.

Troupoil à un ami:

—Mon cher, je suis venu vous demander la main de Mlle votre sœur.

—La main de ma sœur! Vous êtes donc devenu veuf?

—Non; mais ma femme est à l'agonie, et je tombe à [illegible].

En cour d'assises:

Un récidiviste impénitent, sorti de prison depuis quelques semaines, attrape cinq ans de réclusion.

—Je m'y attendais, dit-il avec une aimable sérénité; mon avocat m'avait prévenu que ma réélection était assurée.

Un bourgeois quelque peu naïf demandait à M. Théodore de Banville:

—Ce doit être bien difficile de faire de beaux vers?

—Non, répondit avec douceur l'auteur des Odes funambulesques, c'est très facile ou.... c'est impossible.

Notes d'album:

"Le bonheur et le malheur sont égoïstes, chacun à sa façon; le premier en se gardant, le second en se communiquant."

"Quand nous aimons quelqu'un, chaque défaut de plus qu'on nous fait remarquer en lui est un motif de plus pour que nous l'aimions."

Mlle Lili passe avec sa mère devant la boutique d'une fleuriste.

—Oh! maman, s'écrie-t-elle, les jolies fleurs! Veux-tu m'en acheter?

—Non, mon enfant, elles seraient fanées avant notre retour à la maison.

Quelques instants après, Bébé s'arrête à la devanture d'un pâtissier:

—Dis donc, petite mère, les gâteaux, est-ce que ça se fane aussi?

Un parfait gredin, dont le casier judiciaire est agrémenté d'une dizaine de condamnations, passe en police correctionnelle pour divers vols et escroqueries.

—Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense? lui demande le président après le plaidoyer de l'avocat.

—Oui, mon président, je demande ma mise en liberté provisoire et le renvoi de mon affaire après la [illegible] code pénal.